

## TRAVAUX DE LA CHAMBRE

LES SUPPLÉANTS DU PREMIER MINISTRE ET DU  
MINISTRE DES FINANCES EN LEUR ABSENCE

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): J'en viens maintenant aux travaux de la Chambre et aux ministres qui agiront comme suppléants pendant que le ministre des Finances et moi-même seront absents d'Ottawa. On se rappelle sans doute que lorsque je me suis absenté récemment, c'est le ministre des Finances qui a agi en qualité de premier ministre suppléant. Comme M. Ilsley doit lui aussi s'absenter cette fois-ci, j'ai demandé à mon collègue, le ministre de la Justice (M. St-Laurent), de bien vouloir remplir les fonctions de premier ministre suppléant, ce qu'il a accepté. Je l'ai assuré que s'il y consentait et que si sa décision était annoncée à la Chambre, il serait à même de constater, ainsi qu'il le peut maintenant, combien favorablement elle serait accueillie. En l'absence du ministre des Finances, mon collègue, le ministre de la Défense nationale (M. Abbott), le remplacera. Le ministre de la Justice (M. St-Laurent) continuera d'agir comme secrétaire d'Etat suppléant aux Affaires extérieures comme en d'autres circonstances, tandis que M. Mackenzie, ministre des Affaires des anciens combattants, deviendra président suppléant du conseil et continuera, avec la même compétence dont il a fait preuve dans le passé, à diriger les travaux parlementaires et à agir comme leader de la Chambre. En l'absence du ministre de la Santé et du Bien-être, le ministre du Revenu national (M. McCann) agira à titre de ministre suppléant de la Santé nationale et du bien-être social.

Je remercie la Chambre de la façon dont elle a accueilli ces diverses déclarations.

MODIFICATION DE LA LOI DES PENSIONS  
DE VIEILLESSE

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): Vendredi dernier, le 5 juillet, l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), parlant de la déclaration que je venais de faire au sujet des mesures qu'il nous reste à présenter, m'a demandé quels étaient les projets du Gouvernement concernant la modification de la loi des pensions de vieillesse; il a, en même temps, rappelé une promesse de mon collègue, le ministre de la Santé nationale et du bien-être social (M. Claxton). Je lui ai dit que j'irais aux renseignements. L'honorable dé-

[Le très hon. Mackenzie King.]

puté nous a renvoyés à une déclaration du 24 juin, où le ministre de la Santé nationale et du bien-être social avait dit que nous nous propositions, au cours de la présente session, de présenter une mesure. Il est évident qu'il faudra, tôt ou tard, étudier un bill destiné à maintenir en vigueur les modifications apportées aux pensions de vieillesse sous l'empire de la loi des mesures de guerre. Le Gouvernement avait l'intention de présenter un tel bill, pendant la présente session.

Vu, toutefois, la somme considérable de travail qu'il nous reste à terminer d'ici la fin de la session, le Gouvernement a proposé que la loi de 1945 sur les pouvoirs transitoires résultant de circonstances critiques nationales soit maintenue en vigueur jusqu'au quarante-cinquième jour de la prochaine session, afin d'éviter la réadoption de bon nombre de mesures législatives d'urgence au cours de la présente session. Le Gouvernement a l'intention de profiter de cet amendement pour retarder jusqu'à la prochaine session, la présentation du bill de pensions de vieillesse qui s'impose.

## AFFAIRES EXTÉRIEURES

AFFAIRES EXTÉRIEURES—DISCUSSION AVANT LE DÉ-  
PART DU PREMIER MINISTRE POUR LA CON-  
FÉRENCE DE LA PAIX À PARIS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. E. G. HANSELL (MacLeod): Puis-je poser une question au premier ministre? La Chambre aura-t-elle l'occasion de discuter des affaires extérieures avant son départ pour la conférence de la paix?

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures): Mon départ prochain me fait regretter de ne pouvoir accomplir certaines choses avant de partir. La discussion des affaires extérieures en est une. Avant de me rendre outre-mer, il y a quelque temps, j'ai pris les mesures nécessaires afin que les crédits du ministère des Affaires extérieures soient soumis au comité approprié. Sauf erreur, on a fourni à ce comité tous les renseignements requis concernant les divers postes insérés au budget des dépenses, et qui comprennent presque toutes les questions susceptibles d'être débattues. J'aurais aimé l'occasion de faire, au sujet des affaires extérieures, certaines observations que je désire formuler depuis un certain temps, mais je dois partir mercredi prochain et je ne veux pas interrompre le débat sur l'exposé budgétaire pour aborder la question des affaires extérieures. De plus, je ne pense pas qu'on puisse trouver homme mieux en mesure de traiter des affaires exté-